

L'Agri-conseil

Publié par la Société du crédit agricole • Printemps 1995

SCA  **FCC**
Société du crédit agricole Farm Credit Corporation
Canada

GUIDE FINANCIER POUR LE MILIEU AGRICOLE

Les enfants et le milieu agricole

Où en sommes-nous avec les services de garde ?



Que de joies nos enfants nous apportent! Ils nous comblent, nous étonnent, nous ravissent. Ils nous font rire et nous émeuvent. Ils enrichissent nos vies comme on n'aurait jamais cru. Ce sont nos biens les plus précieux et on ne saurait s'en passer. Mais en même temps, curieusement, à leur arrivée tout change. Surtout la notion du temps. Soudain, c'est comme si on n'avait plus le temps de rien faire.

C'est d'autant plus vrai que la nouvelle réalité, autant en milieu rural qu'urbain, est que 64 % des femmes mariées qui ont des enfants de moins de 16 ans occupent aussi un emploi.

Les services de garde à l'enfance tentent, avec plus ou moins de succès, de répondre à ces nouveaux besoins. En milieu agricole, les choses sont encore un peu plus compliquées. Les exigences du milieu sont nombreuses et difficiles à combler. En effet, l'éloignement des fermes, la faible densité de la population des régions rurales, les longues heures de travail et les horaires variables selon les saisons causent d'énormes maux de tête aux parents qui ont des enfants d'âge préscolaire. En réalité, les services de garde sont rarement en mesure de faire correspondre l'offre de gardiennage aux besoins du milieu.

En fait, une étude effectuée en 1991 par la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ) chiffre à seulement 17 % la proportion de familles agricoles qui utilisent des services de garde et dans 67 % des cas il s'agit de garde à domicile par une

personne apparentée. Mais 90 % des répondantes, ayant des enfants de moins de 6 ans, affirment vouloir faire appel à des services d'aide domestique fiable et formée qui leur donneraient un coup de main avec les soins aux enfants et leur permettraient ainsi de se consacrer, l'esprit tranquille, aux travaux de la ferme.

En effet, il semble parfois y avoir deux poids, deux mesures. Alors qu'on ne saurait imaginer une femme travaillant dans un bureau ou un hôpital, le faire avec ses enfants sur les épaules, l'agricultrice se voit parfois contrainte à des choix difficiles, comme emmener ses jeunes enfants avec elle à l'étable ou aux champs ou encore de les laisser à la maison, dans leur parc, sans vraie surveillance. Toutes les mères qui ont dû amener leurs enfants sur le tracteur avec elles savent combien la situation est désagréable, ne pouvant se concentrer totalement ni sur un ni sur l'autre, multipliant ainsi les risques d'accident et tout cela contribuant à faire monter considérablement leur niveau de stress.

UN PORTRAIT DE LA SITUATION

La subvention en garderie est basée sur le revenu des parents. Dans le cas de l'agriculture, on se base sur le revenu généré par l'entreprise agricole. Depuis le 19 septembre 1994, le revenu agricole net est calculé avant la déduction des amortissements sur le capital agricole, ce qui a eu pour conséquence de le rendre beaucoup plus élevé, souvent de dizaines de milliers de dollars, (suite de l'article en page 2)

Notre mission :

« Nous consacrer exclusivement au service des besoins financiers des agricultrices et agriculteurs canadiens. Mettre en valeur le patrimoine rural canadien en fournissant aux producteurs agricoles des services financiers spécialisés et personnalisés. Favoriser le développement notamment des fermes familiales ainsi que des petites et moyennes entreprises oeuvrant dans un secteur relié à l'agriculture. »

Les opinions exprimées dans l'Agri-Conseil ne sont pas nécessairement celles de la publication, de la Société du crédit agricole ou de ses employés. Si une erreur se produisait, l'information corrigée sera publiée dans un numéro subséquent. Les articles de l'Agri-Conseil peuvent être reproduits avec la permission de l'éditeur et la mention de la Société du crédit agricole.

Pour plus d'information, composez le :
1 800 387-3232

Sauf dans les Maritimes où nous vous invitons à composer les numéros suivants :

Nouveau-Brunswick
Frédéricton (506) 444-6146
Grand-Sault (506) 473-3853
Moncton (506) 851-3488
Sussex (506) 432-9135
Woodstock (506) 328-8427

Terre-Neuve
St. John's (709) 772-4635

Nouvelle-Écosse
Kentville (902) 679-1927
Truro (902) 895-4009

Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown (902) 566-7067
Summerside (902) 432-6525



À l'intérieur : page

ASSURER L'AVENIR	2
Est-ce nécessaire de s'assurer ?	
DIX CONSEILS POUR UNE VÉRIFICATION COMPTABLE SANS ANGOISSE	3
Pour faire face à une vérification sans paniquer	
VOIR LES ABEILLES DE L'INTÉRIEUR	3
Une visite chez les Macle	

Assurer *l'avenir*

Pour beaucoup de gens, l'assurance personnelle est souvent au bas de la liste des priorités d'achat. L'assurance-vie, maladie ou invalidité est sacrifiée au profit d'achats plus urgents et tangibles comme des pneus de camion, les semences du printemps ou encore des réparations de machinerie.

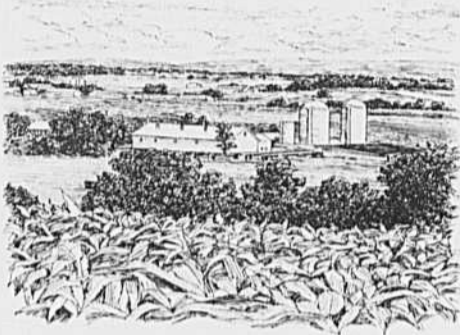
Bien sûr, tout le monde sait que l'assurance est une protection contre les désastres imprévus et qui pourraient mettre en péril jusqu'à l'existence même de l'exploitation agricole. Mais c'est tout à fait dans la nature humaine de se croire à l'abri des tragédies, même si cela ne les empêche hélas pas de survenir. Et quand le malheur frappe, c'est alors qu'on entend dire : «On aurait donc dû...».

Inutile de jouer à l'autruche : avec plus de 200 accidents mortels chaque année, le domaine agricole demeure, malheureusement, le secteur le plus à risque en Amérique du Nord. Les victimes se comptent surtout parmi les jeunes de moins de 20 ans et les personnes de plus de 65 ans. Il n'en demeure pas moins que les agriculteurs âgés entre 20 et 65 ans sont aussi largement affectés par les accidents et les blessures graves. La perte d'un membre, par exemple, peut compromettre sérieusement, à court et à long terme, la capacité de travailler sur la ferme. Il est donc important de penser à ceux de l'entourage familial qui auront à composer avec de telles situations.

S'assurer pour éviter les pertes de revenus

«L'assurance remplace les revenus de la famille, du commerce ou de tout autre actif» explique

Tom Hazell, un consultant en assurances de Midland en Ontario. Il affirme que les agriculteurs doivent sérieusement penser à ce qui arrivera à leur famille et à leur ferme s'il survient un accident ou un décès. Comment la ferme serait-elle gérée? Y aurait-il assez d'argent pour payer les dettes? Les survivants parviendraient-ils à exploiter la ferme eux-mêmes ou devraient-ils engager du personnel et payer des salaires supplémentaires?



Comment le conjoint, un enfant ou un voisin qui prendrait la relève arrivera-t-il à assumer une double tâche avec une charge financière supplémentaire? Dans le cas d'une petite ferme sans autre partenaire, un décès pourrait signifier une vente rapide des actifs pour couvrir les dettes et donner un revenu à la famille endeuillée.

Même un accident peut causer une invalidité temporaire ou permanente qui peut changer totalement la dynamique familiale. Avez-vous déjà pensé à ce qui arrive à un producteur qui se casse une jambe à l'été et qui ne peut utiliser sa machinerie pendant six semaines, ou à celui qui ne peut

respecter des contrats de livraison par camion? Qui paiera pour son remplacement temporaire?

Voilà le genre de questions que doivent se poser les exploitants agricoles lorsqu'il s'agit de faire le choix de s'assurer ou non. Les problèmes évoqués précédemment peuvent être résolus par une planification et une utilisation avertie des assurances.

M. Wayne Howard, professeur associé en affaires et économie agricoles à l'Université de Guelph affirme que le coût des assurances pour les agriculteurs peut être élevé parce qu'ils sont classés comme étant chefs de petites entreprises. Il y a quelques années, M. Howard a consulté des groupes de producteurs au sujet des assurances. Il a appris que la plupart des agriculteurs s'auto-assurent, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'assurance.

La protection, à quel prix?

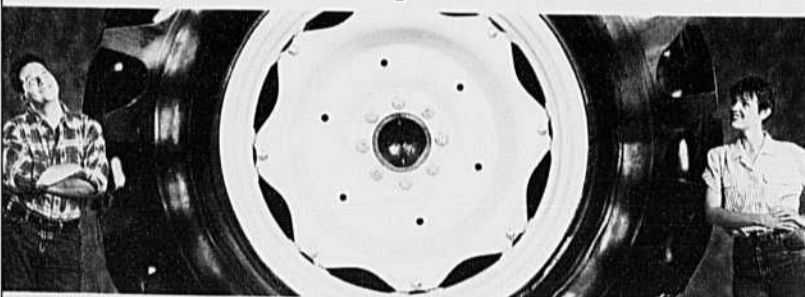
Comme il n'y a pas deux situations semblables, il n'y a pas de formule toute faite pour établir un coût. Toutefois, Tom Hazell propose un chiffre approximatif dans le cas d'une assurance-vie individuelle pour un agriculteur. «Un agriculteur de 45 ans, non-fumeur, qui veut une assurance-vie à terme de 1 million de dollars, doit s'attendre à payer des primes mensuelles variant de 160 \$ à 200 \$». Il explique que la plupart des compagnies se basent sur les revenus d'entreprise des deux ou trois dernières années.

Le prix d'un plan d'assurance est minime si l'on considère qu'il permet à la ferme de poursuivre son fonctionnement quoi qu'il arrive.



SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Besoin d'un «p'tit tracteur»?



Pour tirer le maximum de votre entreprise agricole, il vous faut de l'équipement qui soit «à la hauteur».

À la Société du crédit agricole, nous comprenons l'importance d'investir dans de l'équipement qui réponde à vos besoins et d'obtenir un financement rapide. De plus, nous vous proposons des plans de financement souples qui ne requièrent aucune garantie immobilière.

Demandez à un de nos conseillers de vous renseigner sur nos options de financement d'équipement ou composez le 1-800-387-3232.



SCA Société du crédit agricole  FCC Farm Credit Corporation 

Canada

ENFANTS... SUITE DE LA PAGE 1

et qui a diminué d'autant l'admissibilité à l'aide financière consentie en fonction du niveau de revenu.

À cause de cela, plusieurs familles agricoles ont vu une diminution considérable ou l'élimination de l'aide financière dont elles bénéficiaient. Selon Mme Hélène Courtemanche, directrice de l'Agence Agri-Garde à Wotton, une famille de 3 enfants qui recevait une subvention de 39 \$ par jour sur le coût total de services de 45 \$ pourrait voir l'élimination totale de sa subvention. Pour Mme Jacinthe Lessard, agricultrice et utilisatrice des services d'Agri-Garde, les coûts de garde de son enfant ont augmenté de 43 % suite à cette réforme. D'autres familles agricoles ont cessé d'utiliser le service à cause de coupures plus considérables.

VERS UNE SOLUTION

Puisque la garde à la maison, solution à laquelle ont recouru la plupart des familles agricoles, n'est pas un service admissible aux subventions pour l'instant, le soutien de l'État aux agriculteurs se limite souvent à la déduction fiscale. Et encore, seulement si des reçus sont émis par la gardienne et si les parents paient de l'impôt...

Afin de trouver des solutions à ces problèmes, les agricultrices ont tenté de faire reconnaître les frais de garde comme des coûts associés à l'exploitation de l'entreprise agricole. Leur demande se basait sur le principe qu'une aide familiale leur permettait de travailler sur la ferme et de remplacer ainsi la main-d'oeuvre spécialisée qui aurait dû être engagée. Mais, se fiant sur le cas de cette notaire québécoise qui s'est rendue jusqu'en Cour suprême pour défendre, sans succès, une cause semblable, les agricultrices ont réorienté leurs énergies vers d'autres avenues. Des recherches se poursuivent afin d'évaluer les possibilités de faire accorder à la main-d'oeuvre domestique le statut de main-d'oeuvre agricole.

(suite de l'article en page 4)

Dix conseils pour une vérification comptable sans angoisse

Vos affaires vont bien. Les récoltes sont faites et les prix du marché sont bons. Bref, vous prévoyez une fin d'année sans ennuis. Mais voilà que vous trouvez une grande enveloppe brune dans votre boîte aux lettres... une enveloppe marquée Revenu Canada... Quel désagrément! On viendra prochainement vérifier vos livres.

Désarroi et sueurs froides... pourquoi faut-il donc que ça vous arrive à vous? Pourtant, tous vos livres sont bien à jour et vous avez minutieusement comptabilisé chacune de vos ventes et dépenses à l'ordinateur. Vous avez beau repasser en mémoire toutes vos écritures de journal, vous ne voyez vraiment pas où peut être l'erreur...

La vérification comptable nous inquiète tous un peu. Et souvent, sans raison. Comme l'affirme Bruce Lee, un comptable de Portage la Prairie, spécialisé dans la comptabilité d'entreprises agricoles : «Si vous n'avez rien à vous reprocher, vous n'avez aucune raison de vous en faire.» À son avis, pour être maître de la situation, il suffit de rester calme et de mettre en pratique les conseils suivants :

1. Dites-vous bien que la plupart des vérifications sont effectuées sur une base aléatoire. Revenu Canada n'a probablement rien à vous reprocher, votre dossier a été sélectionné au hasard.

2. Il se peut également que Revenu Canada ait besoin de consulter vos livres afin de certifier les états financiers d'une autre personne.

3. Si la situation et/ou le vérificateur vous intimide, faites appel à un comptable. Celui-ci pourra prendre les choses en main et il saura vous rassurer.

4. Bien sûr, il est à votre avantage de collaborer. Toutefois, vous n'avez pas à vous mettre en quatre pour satisfaire le vérificateur. Il s'agit de votre entreprise. Vous êtes en droit d'exiger une

heure et une date de rendez-vous qui vous conviennent. Ne vous croyez surtout pas tenu d'accepter la date de rendez-vous qu'on vous propose.

5. Sondez le terrain. Le vérificateur aussi est humain et lui aussi peut faire preuve de souplesse. Demandez-lui quels sont les renseignements que vous devrez fournir afin de simplifier la vérification.

6. La Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est complexe, et il arrive parfois qu'un agent de Revenu Canada fasse une erreur. Ne vous inquiétez donc pas si le vérificateur vous annonce que vos déclarations d'impôt feront l'objet d'une nouvelle cotisation.

7. Si après avoir examiné vos livres et vos états financiers, le vérificateur décide de réévaluer votre cotisation d'impôt, vous recevrez une proposition écrite à laquelle vous devrez répondre dans les trente jours qui suivent. Si la cotisation proposée est maintenue, vous aurez 90 jours pour produire un avis d'opposition. Celui-ci sera d'abord traité par un agent d'appel de Revenu Canada, et non par le vérificateur. Si vous n'êtes toujours pas satisfait de la décision prise, vous pourrez aller en cour.

8. Si vos papiers ne sont pas en règle, prenez le temps de le faire. Vous avez beaucoup trop investi dans la mise en œuvre de votre ferme pour ne pas tenir une comptabilité minutieuse. D'ailleurs, si tous vos livres sont exacts, vous aurez encore moins de raisons de vous inquiéter. Consultez l'encadré pour en savoir davantage.

9. Nous faisons souvent l'erreur de ne pas déclarer un article l'année où la transaction a été effectuée. Il est possible de rectifier cette omission l'année suivante sans susciter de conséquences graves.

10. Surtout, restez calme. La vérification comptable est courante en affaires et ne signifie nullement que vous êtes fautif ou que vous gérez mal votre entreprise.

Pour terminer, voici ce qu'ajoute Bruce Lee : «Le vérificateur peut être beaucoup plus compréhensif que vous ne le pensez et bien qu'il soit normal d'être inquiet, cela n'aide en rien la situation.»

Ayez tous vos papiers en règle

Au moment d'une vérification comptable, vous devrez fournir plusieurs documents attestant vos écritures de journal. Mieux vaut donc classer et conserver tous vos papiers. Chaque transaction devrait figurer dans vos livres comptables. Voici quelques règles simples à suivre.

Datéz et détaillez les documents suivants : • toutes vos factures; • les factures que vous avez émises; • les factures que vous avez payées; • vos pièces justificatives; • les pièces justificatives annulées; • tous vos reçus; • vos états des résultats; • vos bordereaux d'expédition; • vos bordereaux de réception.

Conservez : • tous les chèques annulés; • tous vos livres-journaux; • votre journal général ou une sortie d'imprimante de celui-ci; • les calculs qui expliquent vos écritures comptables.

Il est dans votre intérêt de conserver précieusement tous vos documents. Si un bordereau de réception stipule que douze vaches vous ont été livrées, assurez-vous que le paiement correspondant est conforme au prix exigé. N'oubliez pas de dater tous vos reçus.

Notez tout par écrit. Dites-vous bien que la mémoire est une faculté qui oublie... et qu'une vérification peut très bien s'appliquer à une déclaration produite il y a deux ou trois ans.

De plus, si vous dirigez une société, vous devez conserver à jamais votre journal général (le grand livre ou une version imprimée de votre fichier de comptabilité) et les procès-verbaux des assemblées avec vos actionnaires. Les pièces justificatives de vos recettes générales, ainsi que les écritures de journal correspondantes et tout autre document relatif, doivent être conservés pendant une période de six ans.

Gardez tous vos papiers en règle, classés là où vous pourrez les retrouver facilement. Vous aurez ainsi l'esprit tranquille si une grande enveloppe brune, marquée Revenu Canada aboutit dans votre boîte aux lettres...



Voir les abeilles de l'intérieur...

Dans une région des Basses-Laurentides parsemée de vergers, de champs et de boisés, on peut maintenant déguster de l'«hydromel», le fameux vin de miel. Et cela, tout en apprenant comment on extrait le miel et comment ce nectar en vient à faire des bulles.

D'abord en amateurs

Tout commence en 1976, lorsque Viviane et Christian Macle, deux jeunes professeurs de français, s'installent sur le rang La Fresnière, à Saint-Benoît de Mirabel. Un endroit idéal, surtout pour Christian qui est apiculteur amateur, et qui possède déjà plus de 100 ruches dans la région. C'est avec les ruches de son père, en Picardie, que Christian a appris l'art de l'apiculture. Quatre ans plus tôt, il avait quitté cette région de France avec son épouse Viviane pour s'établir au Québec.

Puis, en 1978, le nombre de ruches grimpe jusqu'à plus de 500. La même année, un collègue professeur leur vend son matériel et ses quelque 400 ruches. Christian décide alors de quitter l'enseignement pour se consacrer uniquement à la pro-

duction de miel. Le jeune couple obtient un prêt de la Société du crédit agricole. Ils peuvent ainsi acheter tous les bâtiments de la ferme voisine, ainsi qu'une petite érablière.

Plusieurs formules pour le miel

Au début, il arrive que les récoltes ne soient pas très abondantes. Le salaire de Viviane, qui enseigne toujours le français aux enfants anglophones, suffit à peine. Ses talents de gestionnaire sont alors bien appréciés! Mais, bien vite, le miel et le sirop d'érable du rang La Fresnière, vendus dans le garage du domicile, commencent à faire parler d'eux... On accroît la diversité des produits : miel de trèfle, de luzerne, de pommier, de fleurs sauvages, de tilleul, pollen de fleurs, gelée royale,

cire d'abeilles et même, depuis peu, des cosmétiques! Viviane et Christian engagent peu à peu leur personnel, et mettent même sur pied un programme de formation apicole pour des stagiaires canadiens et européens, programme toujours en opération depuis.

Peu à peu, on construit une miellerie plus adéquate et on fait l'acquisition d'une autre érablière dans le village voisin, ce qui augmente le nombre d'entailles à 15 000. Puis, en 1992, on double la superficie des installations, en ajoutant à la miellerie une boutique et un centre d'interprétation. «Certains de nos clients continuaient à venir sonner à la porte de notre maison, pensant que la boutique située à l'arrière appartenait à des concurrents!», se rappelle Viviane.

Et, depuis moins d'un an, on produit maintenant de l'hydromel, que les visiteurs dégustent sur place! Cette dernière production fut aussi rendue possible grâce à la Société du crédit agricole, qui finance maintenant des projets de diversification à la ferme. «Depuis 16 ans, nous avons reçu une aide inestimable de la Société, par l'entremise de notre conseiller Réjean Landry, qui nous suit depuis le début», souligne Christian.

Partager l'amour du miel

Pour joindre l'utile à l'agréable, les Macle ont voulu partager leur amour de l'apiculture avec les visiteurs. Ainsi, dans des salles aux équipements modernes, on peut observer, derrière de grands panneaux vitrés, le personnel vaquer à l'extraction du miel et à la production de la gelée royale, de la cire et de l'hydromel. Dehors, on peut visiter un



rucher ou observer, derrière des moustiquaires, un apiculteur manipulant les ruches. «Nous voulons que les visiteurs découvrent toutes les étapes de la production du miel, depuis l'abeille jusqu'aux produits de deuxième et même de troisième génération», explique Christian.

Dans une des salles, on aperçoit une immense abeille en bois trônant sur une table, une ruche vivante, entre deux panneaux de plexiglass, des microscopes, et, sur les murs, des dizaines de dessins d'enfants, très colorés. Le tout sous l'œil attentif d'un mannequin apiculteur. C'est la «salle des découvertes», où les enfants – de tout âge! – peuvent explorer à loisir, guidés par des animateurs très compétents. «Nous mettons l'accent sur la communication entre visiteurs et animateurs», précise Viviane. Cette dernière a même monté un spectacle de marionnettes mettant en vedette la reine et ses ouvrières, un succès monstre!

Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires qui passera de 750 000 à un million de dollars, Intermiel emploie une vingtaine de personnes. La ferme possède 1 500 ruches, qui sont distribuées dans plus de 80 ruchers.

Christian et Viviane ont deux enfants, dont un fils médecin et une fille de 14 ans. Ils ne savent pas encore si cette dernière aura aussi la piqûre... Chose certaine, à la ferme Intermiel, de Saint-Benoît, ça bourdonne plus que jamais!



ENFANTS... SUITE DE LA PAGE 2

D'autre part, les services de garde en milieu familial, mis en place en 1979 et dispensés par des agences accréditées, répondent en partie aux besoins du milieu agricole. Les gardiennes recrutées par les agences, comme Agri-Garde de Wotton, sont des travailleuses autonomes, formées et encadrées par les agences. Ce sont elles qui décident des heures dont elles disposent pour accueillir les enfants dans leur maison. Elles peuvent donc, si elles le désirent, plus facilement accommoder les familles agricoles et ainsi se rapprocher sensiblement des besoins du secteur. Cette avenue semble la plus prometteuse actuellement.

Il y a encore bien du chemin à faire avant de trouver la solution idéale. Et en attendant, les agricultrices devront continuer à composer avec une

situation difficile. Pour elles, c'est certain, une meilleure appréciation des besoins du secteur agricole et des propositions de solutions adaptées à ce milieu particulier seraient perçues comme une reconnaissance et une valorisation de leur travail en entreprise agricole.



Sujets d'intérêt

Pour plus d'information sur l'état financier de votre ferme, sur le Prêt agricole familial ou tout autre produit offert par la Société du crédit agricole, veuillez cocher une des cases suivantes, remplir cette carte et nous la poster. L'information vous sera envoyée rapidement.

S.V.P., envoyez-moi plus d'information :

- Trousse de vérification des finances de votre entreprise agricole Prêt agricole
 Prêt agricole familial (incluant un vidéo sans frais) Prêt pour la diversification
 Prêt pour l'achat d'équipement

Nom : _____ Adresse : _____

Ville : _____ Comté : _____

Téléphone/Télécopieur : _____ Code postal : _____

Laquelle de ces activités décrit le mieux votre entreprise principale?

- Récoltes marchandes Lait Boeuf Porc Volaille
 Autres (spécifiez s.v.p.) _____

Depuis combien de temps vous adonnez-vous à l'agriculture?

- 1 à 5 ans 6 à 15 16 à 25 26 ou plus

Quel a été votre revenu agricole brut total en 1994?

- Moins de 50 000 \$ 50 000 \$ à 99 999 \$ 100 000 \$ à 149 000 \$ 150 000 \$ ou plus

Avez-vous des projets d'expansion dans un avenir rapproché? oui non

Avez-vous des projets de diversification? oui non

Avec quelle institution bancaire faites-vous affaires actuellement?

Avez-vous déjà un prêt avec la Société du crédit agricole? oui non

Découpez et envoyez à : Société du crédit agricole
 a/s Prairie Advertising, 588, 1ère ave. est
 Regina (Sask.) S4N 9Z9

S O C I É T É D U C R É D I T A G R I C O L E

Des idées pour tirer profit de vos temps libres?



Au Pôle Nord ou ailleurs, de plus en plus de gens tirent leurs revenus de plusieurs sources. Vous êtes propriétaire d'une ferme, d'une terre à bois ou d'une érablière dont vous tirez un revenu tout en ayant un autre emploi?

Ou encore, vous avez le goût de changer d'air, de quitter la ville pour la campagne et d'exploiter une petite ferme tout en conservant votre occupation actuelle?

Vous êtes probablement admissible à un prêt de la Société du crédit agricole. Pour parler à un conseiller en financement de votre région, composez le 1-800-387-3232.



SCA  **FCC**
 Société du crédit agricole Farm Credit Corporation

Canada